



MOT DE LA MAIRESSE CONCERNANT LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023

Note explicative :

Lors de la séance publique du Conseil municipal du 8 juillet 2024, un mot de la mairesse a été déposé et lu conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec. Ce mot, qui aborde des sujets d'importance pour la communauté de Saint-Épiphan, sera également publié dans le prochain journal municipal prévu en septembre 2024.

Chers membres du conseil municipal, chers citoyens et citoyennes,

En tant que mairesse de Saint-Épiphan, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de notre municipalité pour l'année 2023, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec.

Sommaire :

1. États financiers 2023
2. Rapport du vérificateur externe
3. Faits marquants de l'année 2023
4. Défis pour 2024
5. Traitement des élus

1. États financiers 2023

RAPPORT FINANCIER 2023 TOUT EN CHIFFRE

	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice		
De l'activité de fonctionnement	88 255 \$	90 012 \$
De l'activité d'investissement	-	-
Excédent (déficit) accumulé :		
De fonctionnement NON AFFECTÉ	304 107 \$	322 195 \$
De fonctionnement AFFECTÉ (<i>note 1</i>)	133 160 \$	120 280 \$
Réserves financières et fonds réservés (<i>note 2</i>)	107 630 \$	103 113 \$

Dette à long terme

Ajout dette projet AIRL (2023) (<i>note 3</i>)	5 362 700	3 175 300 \$
--	-----------	--------------

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS**Note 1 – Excédent accumulé de fonctionnement affecté**

Équipement formation vase clos	-	1 450 \$
Schéma d'aménagement	15 750 \$	15 750 \$
Frais avocat poursuite		9 000 \$
Inspection entretien Clayton's	3 000 \$	3 000 \$
Borne sèche	14 193 \$	15 845 \$
Budget 2023	3 912 \$	74 923 \$
COVID-19		312 \$
Budget 2024 (achat camionnette, travaux d'ingénierie, Corporation de développement et mesure de boues)	96 305 \$	
Total Note 1 :	133 160 \$	120 280 \$

Note 2 – Réserves financières et fonds réservés**Réserves financières :**

-Habits de combat incendie	19 318 \$	30 759 \$
-Vidange des étangs aérés	34 902 \$	29 898 \$
-Appareils respiratoires incendie	8 212 \$	-

Fonds réservés :

-Fonds de roulement	22 464 \$	13 285 \$
-Montant réservé pour le service de la dette L.T.	17 734 \$	26 671 \$
-Montant réservé aux dépenses de la tenue d'élection	5 000 \$	2 500 \$
Total Note 2 :	107 630	103 113

Note 3 – Ventilation de la dette à long terme

- Part de l'administration municipale	1 461 922 \$	938 869 \$
- Subventions	3 883 044 \$	2 209 760 \$
- Solde disponible pour emprunt	17 734 \$	26 671 \$
Total Note 3 :	5 362 700 \$	3 175 300 \$

2. Rapport du vérificateur externe

Le vérificateur externe a confirmé que les états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2023 donnent une image fidèle de sa situation financière. Je tiens encore une fois à remercier cette année l'équipe municipale et Mallette – Société de comptables professionnels agréés pour leur excellent travail dans ce dossier.

3. Faits marquants de l'année 2023

En 2023, plusieurs projets importants ont été réalisés, dont :

- Infrastructures :
 - Début du chantier de la phase I du projet municipal *Destination vers notre parc de rêve* avec entre autres choses la construction du bâtiment de service et des jeux d'eau qui y sont attenants. La phase I dans son ensemble a un budget de 720 000 \$ et n'aura coûté aux contribuables épiphanois que 20 000 \$, soit un peu moins de 3% du coût total.
 - Chantier de réfection de voirie sur le 2^e Rang Est et sur le 3^e Rang Ouest (2 594 544,76 \$)
 - Renouvellement du contrat d'entretien hivernal avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec pour les années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 pour un montant global de 306 000 \$.
 - Conversion des luminaires publics sur les chemins du territoire municipal pour des luminaires au DEL (valeur de 26 585,00 \$)
- Projets communautaires :
 - Dépôt d'une demande de financement pour la phase II du projet *Destination vers notre parc de rêve* pour l'ajout de modules de jeux parents-enfants et pour la pose de lampadaires autour de la piste cyclable du parc municipal Desjardins (programme PAFIRSPA / réponse attendue durant l'été 2024)
- Fonctionnement interne à la Municipalité
 - Mise sur pied d'un comité de trois (3) personnes pour gérer les cas d'harcèlement moral, sexuel ou sexiste au sein de la Municipalité tel que définie dans la politique municipale qui y est pertinente. Il s'agit d'un mécanisme de premier niveau qui sera offert aux employés pour tenter de dénouer les impasses ou situations dans ce secteur.

- Règlements
 - Adoption d'un règlement municipal interdisant la circulation des camions et des véhicules-outils sur certaines voies municipales (règlement en attente d'approbation par le ministère des Transports du Québec)

4. Défis pour 2024

Les principaux défis pour l'année 2024 incluent :

- Procéder à un forage d'entretien et au nettoyage d'un des puits d'eau de la Municipalité
- Terminer dans les temps la phase I du projet municipal Destination vers notre parc de rêve
- Finalisation de la subvention TECQ et la reddition de compte obligatoire avant son dépôt au gouvernement du Québec (900 000 \$)
- Implantation d'un aménagement spécifique pour les pompiers pour de l'approvisionnement en eau dans la portion rurale de la Municipalité
- Renforcement des mesures d'urgence

5. Traitement des élus

Voici un résumé du traitement des élus pour l'année 2023 :

- Mairesse :
 - Rémunération : 6 963 \$
 - Allocation de dépenses : 3 482 \$Total : 10 445 \$

- Conseillers municipaux :
 - Rémunération : 2 320 \$
 - Allocation de dépenses : 1 162 \$Total par conseiller : 3 482 \$

6. Conclusion

L'année 2023 a été marquée par de nombreux défis et réussites. Nous avons travaillé ensemble pour réaliser des projets importants pour notre communauté. Cependant, malgré ces accomplissements, il est crucial de reconnaître que de nombreux groupes

communautaires sur notre territoire sont en grand danger en raison du faible nombre de bénévoles.

Nous sonnons l'alarme aujourd'hui : ces organismes, qui jouent un rôle vital pour le bien-être de nos citoyens, ont besoin de votre aide. Ils sont la force vive qui soutient nos jeunes, nos aînés, nos familles et tous ceux qui bénéficient de leurs services.

Je vous invite tous à continuer de vous impliquer dans notre belle municipalité et à rejoindre ces groupes communautaires. Votre engagement et votre énergie peuvent faire une différence significative. Participer à ces aventures bénévoles, c'est non seulement soutenir ceux qui en ont besoin, mais aussi renforcer les liens qui nous unissent et enrichissent notre vie collective.

Merci de votre attention, de votre engagement envers Saint-Épiphanie, et de votre volonté de faire de notre communauté un endroit encore plus solidaire et dynamique. Ensemble, nous pouvons relever ce défi et continuer à bâtir un avenir prospère pour tous.

Rachelle Caron
Mairesse